

Régime :

- Externat / Demi-pension / Internat

L'environnement :

- Un cadre spécifique d'entraînement : salle de tennis de table de la Bayard (équipe 1 masculine en pro B et féminine en N1)
- Minimum 3h d'entraînement par semaine sur le temps du midi mais également accès aux entraînements du soir.
- Un internat où les jeunes peuvent travailler au calme et bien encadrés.
- Des salles multimédia, un pôle scientifique, un CDI
- Des échanges linguistiques.

Résultats obtenus :

Depuis plusieurs années, la section sportive glanent des titres et des podiums départementaux, régionaux et nationaux tant au niveau scolaires (UGSEL, UNSS) que FFTT. Les meilleurs ambassadeurs sont les 5 élèves ayant obtenu le titre de champion de France Minimes FFTT en 2016. De plus, depuis sa création en 2012, plusieurs jeunes de la section ont atteint le niveau national (N1,N2,N3). En effet, des élèves et anciens élèves participent notamment au championnat de National 1 masculin comme féminin tel Romain BRARD, Nina LAUNAY-PEY, Anaé DE STOPPELEIRE.

Pour intégrer la Section Sportive, remplir et retourner le coupon ci-dessous au collège.

Nom :

Prénom :

Responsable(s) de l'élève :

Adresse :

Téléphone :

Est intéressé(e) par la section sportive de Tennis de table.

Souhaite obtenir des renseignements complémentaires

Classe actuelle :

Etablissement scolaire fréquenté :



COLLEGE JEANNE D'ARC Argentan / Orne



Section sportive scolaire Tennis de table

10 rue du Collège

61200 ARGENTAN

Tel : 0233122630 Fax : 0233122631

Email : ja.argentan@wanadoo.fr

Etablissement sous contrat avec l'état habilité à percevoir les bourses nationales et départementales



Les objectifs de la Section Sportive de Tennis de Table

- Offrir la possibilité à des jeunes de 6ème, 5ème, 4ème ou 3ème d'intégrer une section sportive performante, qui fait ses preuves depuis plusieurs années.
- Permettre aux jeunes d'atteindre un niveau supérieur et correspondant à leurs attentes. S'ils en ont le potentiel, leur donner la possibilité d'intégrer des clubs et équipes de haut niveau.
- Sous certaines conditions bien définies (contrat), envisager pour des jeunes qui auraient le profil sportif et qui seraient décidés à réussir, de bénéficier de cet environnement pour remédier à des difficultés scolaires.

Fonctionnement :

- Les élèves du collège ont en classe de 6ème : 4 heures d'EPS obligatoires, puis 3 heures jusqu'en 3ème. Se greffent à ces heures, 2 entraînements d'1h30 qui ont lieu dans la salle spécifique Michel Pelchat (mardi et vendredi midi).
- L'encadrement est assuré par des professionnels du club d'Argentan.
- Un enseignant référent coordonne l'ensemble : collège, section sportive, club, association sportive scolaire.
- Ils ont également l'obligation de participer aux compétitions de l'association sportive scolaire.
- Les élèves accéderont aux compétitions UGSEL et UNSS.

L'accompagnement de l'élève :

Chaque élève fait l'objet d'une prise en charge par un responsable de cycle et par le Professeur Principal de sa classe, mais il y a également un suivi particulier réalisé par le Professeur EPS responsable de la Section Sportive, à différents niveaux : scolaire, sportif et médical.



Soutiens de nos partenaires:

Les élèves de la section sportive scolaire peuvent s'ils le souhaitent, sous Convention avec le club de la BAYARD Argentan, bénéficier des entraînements quotidiens en soirée ainsi que le samedi.

Un partenariat avec le comité de l'Orne permet également aux licenciés ornaïens de bénéficier de conditions avantageuses.

La ville d'Argentan apporte un soutien important également avec le prêt de la Salle ainsi que la location de minibus si besoin.

Les différents partenaires :

[Le Conseil Général de l'Orne](#)

[La ville d'Argentan](#)

[Le comité Orne de Tennis de Table](#)

[Le club Tennis de Table « La Bayard »](#)

